



Municipalité de Trois-Rives

**AVIS PUBLIC SÉANCES EXTRAORDINAIRES
DÉPÔT DU BUDGET 2026 ET RÈGLEMENT DE TAXATION
LUNDI 26 JANVIER 2026**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, **Annie Saint-Pierre,**
directrice générale par intérim,

QUE conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Trois-Rives tiendra des séances extraordinaires le lundi 26 janvier 2026 à 19 h et 20 h à la salle municipale, située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives, Québec, G0X 2C0.

Lors de cette séance, le conseil municipal présentera, à 19 h et adoptera ses prévisions budgétaires 2026 et son plan triennal des immobilisations. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur ces points. Une période de questions suivra.

Lors de la séance, un avis de motion sera donné et le projet de règlement 2026-001 établissant les taux de taxation et les tarifications pour l'exercice 2026, ainsi que le taux d'intérêt et les versements sera déposé. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur ce point. Une période de questions suivra.

DONNÉ à Trois-Rives, ce 13^e jour de janvier deux-mille-vingt-six.

Annie Saint-Pierre,
Directrice générale par intérim

=====